PROJET

L'application MonCarburant : Une contribution inédite à la lutte contre la pollution atmosphérique favorisée par les véhicules qui consomment les carburants frelatés dans certains pays

----

Le cas du Cameroun

Préambule :

L'exploitation du présent projet est susceptible d'être adaptée au contexte de n'importe quel pays en Afrique ou ailleurs. Pour une compréhension facile de ce document, il est à retenir qu'au Cameroun, le gaz domestique (1) est commercialisé grâce à l'utilisation des bouteilles, surtout dans les stations-service ; et que, benskin (2) et benskineur (3), sont des noms donnés respectivement aux motos-taxis et à leurs conducteurs.

Contenu :

1 - Présentation

1 - 1 Objectif

A défaut d'être multiplateforme, l'application **MonCarburant** sera mobile et très sécurisée. En tout cas, elle permettra grosso modo aux entreprises et personnes physiques majeures de créer des comptes, du même nom que l'application, comptes qu'elles devront ensuite provisionner, afin qu'elles puissent, sans argent liquide, voire sans aucune carte de paiement (parlant en l'occurrence des cartes carburant), acheter des produits en vente dans les stations-service : pétrole, essence, gaz domestique (1), huile moteur, etc., y compris la possibilité de payer plusieurs services (lavage des véhicules, aspirateur ou air pour les pneus), dans n'importe quelle ville, ou localité du Cameroun où sera établi un réseau de stations-service en vue de l'exploitation du projet.

2 - 1 Les caractéristiques

Aucun compte **MonCarburant** ne pourra être utilisé pour des retraits d'argent. En clair, chaque personne physique ou morale qui créera un compte **MonCarburant**, aura la possibilité de s'en servir, soit pour des achats dans les stations-service et dans certains commerces où les bouteilles de gaz domestique (1) sont

également vendues, soit pour faire au profit des proches, amis, etc., des transferts certes d'argent, mais qui en fin de compte deviendront des bons. Des bons d'essence, de gaz domestique (1), des huiles moteur, etc. En un mot, les bénéficiaires desdits bons en profiteront, chacun, selon ses besoins, sauf qu'ils ne pourront nullement s'en servir pour des retraits d'argent.

Pour illustrer, dans une certaine mesure, ce qui précède, on peut s'appuyer sur trois (03) cas s'inscrivant dans le cadre de la réalisation du projet sur toute l'étendue du Cameroun :

- Le cas d'une femme qui, cuisinant à Garoua, sera surprise de l'épuisement de sa bouteille de gaz domestique (1), et qui, à court d'argent, aura la présence d'esprit de lancer un **S.O.S.** à l'une de ses sœurs à Yaoundé, en lui téléphonant ou en lui envoyant un SMS en vue de recevoir d'elle, un transfert d'argent ou plutôt un bon qui sera salutaire ;
- Le cas d'un automobiliste à Bafoussam, qui en panne de carburant et à court d'argent, demandera à un ami résidant dans la même ville ou dans n'importe quelle autre, bien entendu au Cameroun, de courir à son secours en lui prêtant un bon, à défaut de pouvoir le lui offrir gracieusement ;
- Le cas d'une jeune mariée qui recevra des bons de gaz domestique (1), à titre de cadeaux de mariage.

La plupart des stations-service au Cameroun étant dotées de boutiques, les bénéficiaires des bons évoqués plus haut, parlant surtout des femmes, pourront les mettre à profit pour acheter des pâtes alimentaires, du savon, des conserves, etc. En prenant tant soit peu en considération les cas mis en évidence pour illustrer d'ores et déjà dans une certaine mesure l'importance de la réalisation du projet, il apparaît que l'application **MonCarburant** sera propre à cultiver les valeurs d'entente, de solidarité et de générosité. Aussi peut-on dire que nombre de tontines, parlant précisément des tontines africaines, seront créées en fonction de cette plateforme, par des groupes de femmes, de propriétaires de taxis et de benskins (2), etc. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que les caractéristiques de ladite application, ainsi que ses fonctionnalités, feront d'elle, une plateforme incontestablement inédite. Sur la même lancée, il est important de retenir que chaque compte qui sera crée à la faveur de cette plateforme fonctionnera sur la base de deux (02) sous-comptes : Le sous-compte **courant**, et le sous-compte **programmation**.

Le sous-compte **courant** est celui qui devra être provisionné en vue à titre de rappel de pouvoir non seulement envoyer aux proches, amis et connaissances, des bons d'essence, de pétrole, de gaz domestique (1), etc., mais aussi d'acheter, au Cameroun, lesdits produits, sans argent liquide, et même sans carte de paiement, allusion faite notamment aux cartes carburant. D'ailleurs, il y a lieu d'avoir à l'esprit que l'utilisation des cartes carburant va de pair avec un certain nombre d'inconvénients. La preuve, au moment de les utiliser, on s'aperçoit parfois, soit qu'on les a oubliées quelque part, soit qu'on les a perdues, abstraction faite ici, entre autres, de ce qu'elles sont très encombrantes lorsqu'on en a par-devers soi plusieurs types : une carte carburant, une carte bancaire, une carte professionnelle, etc.

Grâce à la programmation informatique, le sous-compte **programmation** permettra à n'importe quel utilisateur de l'application, de limiter à sa convenance ses consommations et corollairement ses dépenses, pendant des périodes qu'il fixera, toujours à sa convenance, de temps en temps. Cela donnera à chaque utilisateur, la possibilité d'éviter des abus, en ce qui concerne, entre autres, la consommation des carburants.



2 - Fonctionnement

1 - 2 Disposition pratique

Afin de pouvoir profiter d'un compte **MonCarburant**, il faudra bien entendu tout d'abord le provisionner, c'est-à-dire provisionner au moins l'un de ses deux (02) sous-comptes. Pour le faire, il sera possible de se passer des services d'Orange money et de MTN mobile money. Dans ce cas, chaque souscripteur de l'application aura à verser par moments de l'argent à des agents qu'on rencontrera en principe dans chaque station-service qui fera partie du réseau de l'entreprise (fort probablement une compagnie pétrolière) qui exploitera le projet. Dans tous les cas, des appareils qui serviront à provisionner les comptes, seront mis à la disposition des agents dont il est question.

2 - 2 Comment utiliser un sous-compte courant ?

Tout souscripteur de l'application qui accèdera à son sous-compte **courant**, devra, pour s'en servir, opérer préalablement un choix entre deux éventualités : celle d'un transfert d'argent, c'est-à-dire un transfert de bon, ou bien celle d'un paiement.

L'option **« paiement »** donnera à chaque utilisateur de l'application, la possibilité d'acheter du carburant, des huiles moteur, etc., dans n'importe quelle station-service qui sera agréée par l'entreprise qui exploitera le présent projet. Toute personne - un client - en panne de carburant devra, pour s'en procurer, se rendre à une station-service. Après paiement bien entendu à la faveur de son compte **MonCarburant**, le client recevra d'un agent, un reçu qui lui permettra d'être servi.

L'option **« transfert »** permettra en effet d'envoyer des bons à des proches, amis, etc. Pour le faire, chaque expéditeur devra en principe taper le numéro de téléphone du bénéficiaire. Ensuite, il indiquera le montant à transférer, et entrera son mot de passe, avant d'appuyer ou de cliquer sur « OK », pour valider l'envoi.

3 - 2 Comment profiter d'un sous-compte programmation ?

Ce sous-compte sera tout aussi très utile, d'autant qu'à titre de rappel, il permettra à n'importe quel utilisateur d'un compte **MonCarburant** de limiter de temps en temps, à sa convenance, ses consommations ou pour mieux dire ses dépenses, grâce à la programmation informatique. Exemple : Un souscripteur donné de l'application pourra décider de se procurer quotidiennement au maximum 15 litres d'essence pour son véhicule. Cette consommation valant plus ou moins 10.000FCFA, le souscripteur n'aura pas de difficulté à mettre en vigueur automatiquement ce montant, grâce à la programmation informatique. Il ne lui sera donc pas possible de dépenser plus de 10.000FCFA en un jour, quant à l'achat du carburant de son véhicule. Corollairement, il aura à provisionner son sous-compte **programmation** de 300.000FCFA, au cas où sa décision serait prise pour une période de 30 jours, période devant également être mise en vigueur automatiquement.

Tout souscripteur de l'application profitera à sa convenance de son sous-compte **programmation**. En effet, il pourra concevoir et mettre en vigueur des programmes à la faveur de ce sous-compte. Il n'est pas inutile de

faire remarquer qu'à l'expiration d'un programme, l'utilisateur de l'application qui l'aura mis en vigueur aura la possibilité de profiter d'un autre, c'est-à-dire un programme qui sera identique ou non à celui qui aura expiré. Il est important de relever que tout souscripteur de l'application qui entendra faire des achats, en tablant sur son sous-compte **programmation**, devra tout d'abord transférer de l'argent, de ce sous-compte dans celui qui en sera plus ou moins le pendant, c'est-à-dire son sous-compte **courant** qui sera destiné à lui permettre de faire les achats et de mener les opérations de transfert de bons. Il ne sera pas indispensable de saisir un code pour faire le transfert envisagé, car la somme à prélever aura auparavant été mise en vigueur…

3 - Les remarques

Grâce au fonctionnement de leurs sous-comptes **programmation**, les comptes **MonCarburant** seront compatibles avec les tontines qui seront très probablement créées en fonction desdits comptes, non seulement par des groupes de femmes dans les quartiers, les marchés, les bureaux, etc., mais aussi par exemple par d'innombrables propriétaires de taxis. S'agissant ici des tontines appelées tontines africaines, il convient de dire qu'elles présentent naturellement certaines caractéristiques.

Les tontines africaines se tiennent, selon les cas, quotidiennement, hebdomadairement, etc. Pour cotiser, chaque membre verse en principe une même somme que tous les autres. Après chaque séance, le montant des cotisations revient généralement à un seul cotisant ou bénéficiaire, qu'on désigne dans la plupart des cas par tirage au sort.

Les tontines auxquelles adhèreront des milliers de propriétaires de taxis ou de benskins (2), aideront à mettre ces derniers à l'abri du manque de carburant. En effet, après chaque séance de tontine, le bénéficiaire, grâce à l'argent qu'il percevra, pourra provisionner le sous-compte **programmation** de son compte **MonCarburant**. En provisionnant ce sous-compte de135.000FCFA, le propriétaire d'un benskin (2) qui consomme plus ou moins 1.500FCFA de carburant chaque jour, parviendra ainsi à se dispenser des frais de carburant pendant 90 jours (trois mois). En faisant en sorte qu'il soit possible de provisionner au compte- gouttes les sous-comptes **programmation**, avant et pendant l'exécution des programmes, on contribuera ainsi à détourner les souscripteurs de l'application **MonCarburant** du carburant frelaté qui abîme les moteurs des motos et véhicules, lesquelles, par voie de conséquence, polluent l'atmosphère.

Les tontines dont seront membres les femmes, dans les quartiers, marchés et bureaux, aideront quant à elles, à mettre ces dernières à l'abri du manque de gaz domestique (1). Les techniques d'extraction du gaz naturel étant plus ou moins complexes, coûteuses, et polluantes selon la nature des gisements, il y a lieu de souligner par exemple que le biogaz ne pouvant vraisemblablement être suffisamment produit partout dans le monde, l'utilisation du gaz domestique (1) est assurément un pis-aller. Quoi qu'il en soit, l'utilisation de ce gaz freine tant soit peu, au Cameroun, un pays du bassin du Congo (le deuxième « poumon vert » de la planète), la déforestation que favorisent d'innombrables ménagères qui constamment ou de temps à autre, se servent du bois ou de son charbon, pour cuisiner. A noter qu'il serait absurde de se résigner à laisser un mal s'ajouter à un autre produisant bien entendu les mêmes effets mais qui quant à lui paraît très difficile à combattre.

L'application **MonCarburant** donnera aux propriétaires de taxis ou de benskins (2), la possibilité d'avoir le suivi automatique des consommations en carburant de leurs taxis ou benskins (2). Ils connaîtront, grâce à cette application, la quantité et le montant des achats que feront leurs employés, les jours, heures et lieux desdits achats ; et pourront par ailleurs estimer, en se fiant simplement, soit à la géo localisation (susceptible d'être prise en considération pour l'identification des lieux des achats), soit aux compteurs kilométriques des taxis et benskins (2), la quantité de carburant que chaque employé utilisera. En un mot, l'irrégularité de

passage en station d'un taximan ou d'un benskineur (3) pourra être révélatrice de son penchant à l'utilisation des carburants frelatés.

Pour éviter des mésententes, chaque propriétaire de taxi ou de benskin (2), devra personnellement se charger de la gestion du sous-compte **programmation** de son compte **MonCarburant** qu'il mettra à la disposition de son employé. Aussi devra-t-il (le propriétaire) être seul à connaître le code qu'il créera lui-même, en vue de la gestion du sous-compte dont il est question. Par ailleurs, il convient de dire qu'il sera possible d'associer les comptes **MonCarburant** aux comptes bancaires, afin de pouvoir obtenir des prêts de carburant.

On pourra faire en sorte que tout souscripteur de l'application **MonCarburant** soit à même de « diviser » son sous-compte **programmation** en deux, afin que l'une des « divisions » qu'il obtiendra, soit destinée aux dépôts à termes. Le taux d'intérêt de chaque dépôt devra dépendre naturellement de sa durée (Exemple : 2 mois, 3 mois, 6 mois, etc.).

Le projet **MonCarburant** est susceptible d'être exploité non seulement dans les pays comme le Cameroun où les carburants frelatés sont vendus, mais presque partout, d'autant que l'application du même nom sera digne de concurrencer n'importe où les cartes carburant. A titre de rappel, on peut dire tout d'abord, que cette application permettra à chacun de ses souscripteurs, de mettre en vigueur des programmes qu'il concevra **personnellement**. Ensuite, il est important de relever qu'à l'expiration d'un programme quelconque, le souscripteur qui l'aura mis en vigueur aura la possibilité d'en créer un autre pouvant être identique ou non au précédent. Toujours à titre de rappel, il convient de dire que l'utilisation des cartes n'étant pas intégrée au fonctionnement de l'application **MonCarburant**, les souscripteurs de cette plateforme seront à l'abri d'un certain nombre d'inconvénients dont pâtissent chaque jour, dans le monde, des milliers de titulaires des cartes carburant. En clair, au moment de les utiliser, il arrive parfois qu'on s'aperçoive, soit qu'on les a perdues, soit qu'on les a oubliées quelque part, ou même qu'elles ont été accidentellement endommagées.

En faisant en sorte que les sous-comptes **programmation** puissent être provisionnés au compte-gouttes, avant et pendant l'exécution des programmes (se référer au 3ème paragraphe des remarques), les souscripteurs de l'application **MonCarburant** pourront par là même ne faire aucun cas des tontines ici concernées certes très en vue mais qui mettent au supplice ceux de leurs membres qui en bénéficient tardivement. Quoi qu'il en soit, il arrivera que des bénéficiaires de tontines (africaines) qui auront été créées en marge de l'objectif du projet songent à provisionner un tant soit peu leurs sous-comptes **programmation**…

En faisant de telle sorte que l'application **MonCarburant** soit multiplateforme, elle se prêtera à l'utilisation des cartes, et offrira ainsi à ses souscripteurs, plusieurs moyens de paiement. Dans cette optique, il devra être construit dans chaque station-service où il sera possible de faire des achats à la faveur de l'application **MonCarburant**, une salle plus ou moins multimédia. Dans cette salle, seront installés des ordinateurs, ainsi que des terminaux de paiement dont se serviront les titulaires des cartes carburant. Dans la même salle, tout client n'ayant pas de carte carburant, pour une raison quelconque, pourra payer ses achats en ayant recours soit à son téléphone portable (de préférence un smartphone), soit à un ordinateur connecté à Internet qui sera mis à cet effet à sa disposition. Dans l'un ou l'autre cas, dès que le client accèdera à l'application, il n'aura qu'à se laisser guider pour effectuer son paiement. Après ledit paiement, un agent qui sera chargé d'assister, le cas échéant, le client, lui délivrera, au besoin, un reçu qui lui permettra d'être servi.

Pour tout dire, dans la perspective de l'utilisation des cartes, chaque souscripteur de l'application **MonCarburant** aura la possibilité de se servir :

- Soit d'un terminal de paiement ;
- Soit de son téléphone portable ;
- Ou d'un ordinateur

En tenant compte ou non de l'utilisation des cartes, on peut dire que l'application **MonCarburant** offrira à ses souscripteurs, par rapport au statu quo, beaucoup d'avantages consignés dans le présent document et dont il est difficile de parler succinctement.

Il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer que ce projet concerne tous les types de carburant, y compris les recharges, parlant de l'utilisation des bornes qui certes n'est pas encore envisagée au Cameroun. D'un autre point de vue, il y a lieu de relever que la présente initiative peut être réalisée, soit par une compagnie pétrolière, soit par une entreprise quelconque, allusion concernant également le Cameroun, au travers par exemple des Communautés Urbaines de Yaoundé et Douala (**CUY** et **CUD**) qui, le cas échéant, bénéficieront d'une source de fonds supplémentaire et permanente. Pour étayer cela, il est à coup sûr nécessaire de dire que la rentabilité du projet ne peut être remise en cause, compte tenu de ce que, selon les statistiques, le parc automobile du Cameroun est d'à peu près 1,3 million de voitures ; et que le nombre de benskins (2) s'élève à 350.000. En un mot, en soustrayant de ces chiffres le nombre de benskins (2), on peut faire des supputations sur la base d'une clientèle quotidienne de 1,150 million d'automobilistes dont les véhicules consommeront globalement chaque jour, 69.000 hectolitres (6,9 millions de litres) de carburant, à raison d'une consommation moyenne de 6 litres de carburant. Sur ce, en majorant le prix du litre de carburant de 5 FCFA, on obtiendra 34,5 millions de FCFA, chaque jour. Comme suite logique, l'entreprise qui exploitera le projet « engrangera » 1,035 milliard de FCFA chaque mois, en ce qui concerne les mois de 30 jours ; et 1,069 milliard de FCFA, pour ce qui est des mois de 31 jours.

4 - Bon à savoir

Au cas où la **CUY** et la **CUD** l'accepteraient, l'exploitation du présent projet certes au Cameroun leur sera cédée volontiers et gracieusement, afin que les Communes d'Arrondissement de Yaoundé (**CAY**) et de Douala (**CAD**) ainsi qu'elles-mêmes (la **CUY** et la **CUD**), en tirent profit de **46%,** en conformité avec le barème ci-après qui concerne également, entre autres, une **Bourse de la Santé**.

1	CUY & CUD	28%
2	CAY & CAD	18%
3	Les Communautés Urbaines de Garoua, Bafoussam, etc.	20%
4	Bourse de la Charité	15%
5	Bourse de la Santé	5%
6	La Caisse de Promotion du Savoir	3%
7	La Caisse de Promotion de la Culture	3%
8	Le Toit Ancestral	5%
9	Les médias	1%
10	Autres	2%

Après un mois « d'engrangement » de recettes qui s'élèveront par exemple à 1 milliard de FCFA, la **CUY** et la **CUD** auxquelles seront alloués **28%** de cette somme, percevront par là même chacune, 140 millions de FCFA devant bien entendu être utilisés au profit des populations.

Quant aux Communes d'Arrondissement de Yaoundé et celles de Douala (**CAY** et **CAD**), il leur sera octroyé, dans leur ensemble, au prorata de **18%**, 180 millions de FCFA. Les Communautés Urbaines de Garoua, Bafoussam, etc., recevront, en proportion de **20%**, 200 millions de FCFA.

Pour **15%,** la **Bourse de la Charité**, institution que devrait diriger le Ministère des Affaires sociales, sera en droit de réclamer 150 millions de FCFA. Destinée à accourir au secours des invalides et des malvoyants proprement dits, cette institution parviendra, faute d'opter pour une autre solution, à répartir l'argent qu'elle percevra entre 5.000 personnes environ qui s'y inscriront (soit théoriquement à peu près 500 personnes dans chaque région du Cameroun), afin que chacune d'entre elles reçoive plus ou moins 30.000FCFA, une somme modique qui cependant contribuera à réconforter ceux à qui elle reviendra.

Il sera versé à raison de **5%**, 50 millions de FCFA au compte de la **Bourse de la Santé**, une institution qui sera digne d'être administrée par le Ministère de la Santé publique. On amassera au fil des mois d'autres sommes, afin que cette institution puisse contribuer au mieux à l'amélioration de l'offre sanitaire. Sur ce, elle parviendra à faire réaliser des projets plus ou moins d'envergure, à l'instar de la digitalisation progressive des hôpitaux. Parmi les avantages de cette digitalisation, il est à retenir que tout malade qui présentera plusieurs symptômes et qui sera admis dans un hôpital, par exemple en cardiologie, pourra être suivi simultanément sans anicroche par plusieurs médecins (Exemple : un diabétologue, un urologue, etc.).

Au prorata de **3%**, le compte de la **Caisse de Promotion du Savoir**, institution susceptible d'être dirigée, soit par le Ministère de l'Enseignement supérieur, soit par celui de la Recherche scientifique et de l'Innovation, sera provisionné de 30 millions de FCFA. En amassant au fil des mois d'autres sommes, cette institution deviendra sans nul doute capable de promouvoir un tant soit peu le savoir, en offrant des bourses aux élèves et étudiants ; et, entre autres, en accordant des subventions aux chercheurs.

A raison de **3%**, il sera alloué 30 millions de FCFA à la **Caisse de Promotion de la Culture**, institution digne quant à elle d'être administrée par le Ministère des Arts et de la Culture. Les initiatives que mènera la Caisse de Promotion de la Culture (CPC) pourront être annuelles, afin que cette institution parvienne avant chaque événement à réunir des fonds assez considérables. Par ailleurs, on se félicitera, plus ou moins à long terme, des réalisations d'une certaine envergure.

Il sera versé au compte du **Toit Ancestral**, institution dont la seule existence sera un hommage aux valeurs traditionnelles, **5%** des recettes (1 milliard de FCFA) qui seront partagées, c'est-à-dire 50 millions de FCFA, qui reviendront aux Chefs traditionnels des 10 régions du Cameroun, à raison de 5 millions de FCFA pour chaque région. Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il sera judicieux de s'en remettre, à tout seigneur tout honneur, aux Chefs traditionnels des régions ici concernées. Les Chefs d'une région donnée, en tant que garants de leurs traditions, s'emploieront, avec le concours des notables de ladite région, à concevoir des programmes et à les mettre en œuvre à la faveur de l'argent dont ils disposeront, en vue non seulement de valoriser leurs us et mœurs, mais de les promouvoir à l'échelle nationale, voire internationale. Ainsi ressuscitera-t-on, grâce aux livres et représentations théâtrales, les contes et légendes d'autrefois dont on tirait des moralités. Dans tous les cas, les Chefs traditionnels dans les régions, pourront : faire tourner des

films ou tout au moins des documentaires importants ; faire construire des écoles d'enseignement des langues locales, etc.

Tout compte fait, il apparaît que le **Toit Ancestral** servira d'appât, en vue de la promotion de l'Unité nationale sur la base de la diversité.

Pour **1%** des recettes devant être partagées, les médias (Télévisions, Radios, etc.) seront en droit de percevoir 10 millions de FCFA. Toutefois, il s'avère qu'il serait judicieux d'épargner cet argent pour y ajouter, au fil des mois, d'autres sommes, afin de pouvoir offrir au public, avec éclat, en principe chaque année, une soirée des awards pendant laquelle il sera récompensé un certain nombre de médias. En profitant de ladite soirée, on pourra également rendre hommage à une ou plusieurs personnalités et/ou célébrités : hommes politiques, sportifs, hommes de science, etc.

Notes : Le présent projet est dédié au **Cameroun**, à l'**UA** (Union Africaine) et à l'**IAI** (Institut Africain d'Informatique), qui seront en droit de percevoir respectivement **25%**, **15%** et **10%,** des royalties en cas de son exploitation dans n'importe quel pays africain, excepté bien entendu le Cameroun. A cet effet, la diplomatie camerounaise sera nécessaire, ainsi que le parrainage de l'**UA** et de l'**IAI**. Par ailleurs, il est à noter que le projet **MonCarburant** relevant de l'informatique, il sera tout à fait possible de faire en sorte que sa gestion soit transparente.



Une pompe à essence

Concepteur du projet : Philibert Mboum
Lien : https://archive.org/details/mon-carburant